



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle



CCI MARTINIQUE

Fort-de-France, le 29 juin 2017

Invitation presse

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, et Philippe JOCK, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique, signeront vendredi 30 juin 2017 une convention pluriannuelle de cession de gré à gré de véhicules.

La Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique représente plus de 28 000 commerçants, industriels et entreprises de services. Certains sont propriétaires de véhicules inemployés en état d'utilisation ou ne répondant plus à leurs besoins techniques.

Cette convention a pour objet la cession de véhicules remisés en état de fonctionnement par des ressortissants de la CCIM à la Préfecture, qui se chargera de les attribuer aux forces de sécurité de Martinique.

La presse est invitée à la signature de cette convention et à la présentation des premiers véhicules cédés, vendredi 30 juin 2017 à la préfecture, 16h30.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*